



LA CROIX

BUREAUX : LILLE — 15, rue d'Angleterre — Téléphone : 672

5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX : ROUBAIX — 35, rue de Valenciennes — Téléphone : 85, rue des Grands

La "ratatouille"

Le mardi qui suit le premier tour de scrutin, un journaliste bloqué de sous-préfecture se rendait en chemin de fer au chef-lieu.

— Nous allons faire la « ratatouille », dit-il, cynique et gouaillier, à l'un de ses voisins.

— La ratatouille ?

— Mais oui. Nous allons cuisiner les désistements et les concentrations des radicaux et des socialistes, en vue du second tour.

La ratatouille ! C'est bien cela. Voyez le dictionnaire de Littré : « Terme populaire et de dénigrement. Ragot grossier composé de... restes de viande et de légumes. Un mauvais plat ».

Et en effet, nous avons vu, ces jours-ci, dans tous les départements de France, les marmittes des Loges, experts en ces opérations louches, rassembler les grands électeurs et les chefs de Comités, et se « ruer en cuisine » pour malaxer la ratatouille électorale.

D'un côté les fruits secs et les gros légumes du radicalisme, de l'autre les tranches rouges et saignantes de la Sociale, se recherchaient, s'approchaient, s'unissaient et s'unifiaient pour composer l'horrible mixture, le « mauvais plat » qu'ils vont offrir, dimanche prochain, au propriétaire inconscient.

Pour les radicaux et les radicaux-socialistes, le péril révolutionnaire a subitement disparu. Le spectre rouge qu'ils agitaient, il y a quinze jours, avec des airs épouvantés, s'est évanoui. Le collectivisme n'est plus « une dangereuse utopie ». La propriété n'est plus sacrée. L'antimilitarisme a cessé d'être le péril devant lequel devaient se dresser tous les bons citoyens. Le drapeau rouge ? Un emblème idyllique qu'on a le ton de prendre au tragique. Il suffira d'y ajouter un peu de blanc et de bleu pour en faire un drapeau national très acceptable. Bref, il n'y a plus d'ennemis à gauche.

Pour les socialistes, le radicalisme bourgeois, si exécration l'autre semaine, a du bon maintenant. Briand, Viviani, Brisson, ne sont plus si traités qu'on le prétendait. Les pays n'est pas encore mor pour la socialisation des biens et des moyens de production. Nous sommes à une époque de transition dans l'ère des réformes. La lutte des places, d'abord : on verra plus tard pour la lutte des classes.

Et alors, comme l'indiquait « J. B. » dans son article de mardi, on se livre à des marchés écurants : « On échange les voix et les sièges. Secourez-nous ici, nous vous secourrons là. Nous vous donnerons nos voix dans telle circonscription, si vous nous donnez les vôtres dans telle autre ».

Ce sont des maquignonnages éhontés où l'on pèse, où l'on compte par têtes, où l'on vend et achète le troupeau électoral comme un vil bétail.

Les principes ? Les doctrines ? Les intérêts généraux du pays ? La défense nationale ? Le budget ? Les besoins de la classe ouvrière ? Les revendications locales même ? Fil les bagatelles ! Il s'agit bien de cela !

C'est la foire aux électeurs, c'est la ruée des appétits, des ambitions, des jalousies, des haines et des sympathies personnelles.

C'est la curée, c'est la lutte des chiens autour de l'os à moelle des Quinze-Mille. C'est la « ratatouille ».

Et pour couvrir ces ignobles marchandages, pour donner un semblant d'honnêteté à ce trafic malhonnête, on ose encore exhumer l'épouvantail classique qui a tant servi depuis quarante ans et qu'on croyait réduit en poussière dans sa tombe : le vieux spectre électoral.

On le repète, on le repète, on le repète à neuf : il s'agit de barrer la route à la réaction, de couper la dernière tête de l'hydre, d'abattre la Congrégation toujours menaçante !

Ma parole ! Il en est qui vont même jusqu'à ressusciter le Gesù et Loyola !

Et la représentation proportionnelle, dans tout cela ?

La plupart des socialistes qui la défendaient au premier tour l'ont aujourd'hui reléguée au magasin des accessoires gênants. Ils l'oublient pour ne pas la renier. Le F. Varenne refuse d'aller la défendre contre le F. Lafferre. Le citoyen Delory, secrétaire du groupe des « cheminots de la R. P. », vitupère les radicaux qui s'y rallient au détriment de la « concentration républicaine » en faveur des socialistes.

Mais tous ces ciloyens et francs-maçons, ennemis acharnés hier, s'entendant et discutant aujourd'hui comme des larrons en foire, ne s'aperçoivent point qu'ils sont en train de faire devant le pays la plus éloquent et la plus concluante démonstration de la nécessité de la R. P.

Avec la représentation proportionnelle, toutes ces tractations scandaleuses, tous ces roulements de programmes et de

L'ASCENSION

« Vers la voûte aurée au sein de laquelle leur Maître a disparu, entrant dans sa gloire, longtemps reste fixé le regard des disciples à la fois tristes et joyeux. Leur pensée aimante le suit et le contemple encore par delà la nue lumineuse qui, dans le ciel, moule toujours de plus en plus atténué. Là-haut est leur trésor, leur espoir, tout leur amour. Ils savent que Jésus va leur y préparer — Il l'a promis — une place de choix. Quand iront-ils le rejoindre et le revoir encore ?... Après avoir, fidèles, réalisé leur mission d'évangélistes, d'apôtres martyrs... »

Réconfortants souvenirs pour les âmes qui commencent ce jour, avec l'Eglise, ce glorieux mystère de votre foi. Le ciel ! là uniquement notre idéal de chrétiens aura sa totale réalisation. Nos épreuves, nos travaux, nos combats, c'est cet idéal seul qui les explique et nous y soutient. A nos regards, que sa chère et glorieuse image, plus vive et radieuse, luit aujourd'hui, et par la grâce divine nous raffermissons et nous incite à suivre, inlassés, la route que Dieu a tracée à chaque de vous, et par laquelle il faut passer, comme le Christ et les Apôtres, pour mériter les récompenses réservées aux généreux qui les imitent.

Placés dès le premier tour sur le terrain des principes et de la liberté, nos candidats y restent noblement au second tour, avec leur drapeau ni effiloché ni rapé.

Et cette belle unité morale d'attitude et de conduite sera admirée, applaudie et récompensée dimanche prochain par le peuple, qui aime avant tout les situations nettes et les gens propres. — et déteste les ratatouilles.

Cyr.

GAZETTE

Noms prédestinés

Quoique nous n'ayons encore qu'une demi-Chambre, déjà pourtant les noms des élus du premier tour donnent au pays les plus vives espérances.

Les parfumeurs peuvent tout attendre de MM. Rozier, Viollette et Fougère ; Les pêcheurs, de MM. Goujon, Colin et Bar ;

Les bouchers, de MM. Selle et Rognon ; Les boulangers, de MM. Meunier et Pain ; Les fongés, de MM. Biensimé, Constant et Beauregard ;

Les maçons, de MM. Maison et Lachand ; Les amateurs d'antiquité, de MM. Néron et Sibille ;

Les géologues, de MM. Roche, Dumont et Limon ;

Les posticheurs, de MM. Blanc, Leblond et Lebrun ;

Les marchands d'habits, de MM. Pelisse et Sarrut ;

Les éleveurs, de MM. Leboucq, Baudet et Poullin ;

Les agriculteurs, de MM. Chautemps, Chambrun et Vigne ;

Les viculteurs, de MM. Forest, des Bois, Broussé et Delahaye ;

Et enfin, les serruriers, de M. Cadenat.

Arguments électoraux

La campagne électorale est très vive dans l'Hérault, et les candidats n'ont pas, comme on dit, la langue dans leur poche.

A Béziers, M. Augé, radical-socialiste, et M. Barthe, socialiste, se trouvaient au prises dans une réunion électorale, lorsque M. Augé traita son adversaire de pharmacien de deuxième classe.

M. Barthe répondit avec hauteur : « Si je suis un pharmacien de deuxième classe, M. Augé est un... imbécile de première ! »

Que voulez-vous ? Il faut bien se distraire un peu !

Soyez sobres !

Dans une conversation qu'il eut avec le fils de l'architecte Bodo Erhardt, au château de Hohkonnigburg, l'empereur a vivement critiqué les beuveries exagérées des étudiants allemands : « force de boire, a dit le surnom, notre peuple et nos étudiants tombent dans un état d'infirmité en face des Anglais, des Américains, qui, par suite de leur plus grande sobriété, peuvent résister davantage aux dangers et aux fatigues dans la lutte pour la vie ».

Distraction électorale

Le dimanche 24 avril, un électeur de Lavau (Yonne), le citoyen Lalin, a eu une légère distraction.

Il quitta sa demeure à l'allure d'un chasseur à pied rengagé, pour remplir son devoir de bon Français, mais dans son ardeur au lieu de prendre un bulletin au nom du candidat de son choix, il s'était muni d'une facture de son pharmacien qu'il présenta, bien pliée, et que le président du bureau déposa très gravement dans l'urne.

Je vous laisse à penser, lors du dépouillement, la surprise de M. le maire, et le formidable éclat de rire du public.

On ne dit pas à un collecteur fut fait pour aider le citoyen distrait à solder son pharmacien.

Les F. M. contre Jeanne d'Arc

« En France, il y a 38 millions de citoyens qui aiment Jeanne d'Arc ; il y a 30 000 individus qui la détestent... »

Ces mauvais Français, ce sont les francs-maçons.

Ainsi s'exprime un tract-affiche de l'Association antimaçonnique (42, rue de Grenelle). Et elle administre de multiples preuves de son accusation :

« En 1884, le sénateur Joseph Fabre proposa qu'une fête nationale soit consacrée à Jeanne. Sa motion, signée par 352 députés, est accueillie avec enthousiasme par les Français de toutes les opinions, de toutes les croyances. Cela suffit pour qu'aussitôt la Franc-Maçonnerie combatte avec acharnement le projet Fabre. Malgré les efforts de la secte, ce projet est adopté par le Sénat en 1894. »

« Les FF. M. ne désarment pas. Leur assemblée générale de 1898 émet, à l'unanimité, un vœu dont voici des extraits :

« Considérant que le projet de loi établissant cette fête a été voté sans examen sé-

M. Ernest Ollivier

Hier, au moment de mettre sous presse, nous apprîmes la douloureuse nouvelle de la mort du plus dévoué et du plus éclairé des collaborateurs, du plus aimable et du plus fidèle des amis, du vénéré M. Ernest Ollivier, rédacteur en chef de la Croix des Marins.

Bien qu'il fût à la tête de la Croix des Marins depuis sa fondation et qu'il eût atteint sa 83^e année, nous ne pouvions nous résigner à croire sa fin prochaine. Son caractère était d'un jeune homme et sa bonté d'un enfant. Rien qu'il lui serrait la main, on sentait son cœur battre à la droiture et à l'amitié. Toujours gai, l'esprit sans cesse en éveil, il avait dans ses propos le trait facile et plaisant, jamais méchant ni déplacé. C'était le chrétien dans toute la noble et touchante acception du terme. Il était la joie des fêtes de la Maison de la Bonne Presse, où il aimait à faire des petites allocutions, toutes pleines de sa modestie, de sa verde, de son amabilité, et, par-dessus tout, de sa foi.

« Sa foi ! en même temps qu'elle était la source de sa force contre les adversités, elle était le secret du charme de sa fréquentation ; il n'est pas de mal capable d'abattre le courage du chrétien qui a l'éternité pour horizon, et sa plus grande douleur aurait été, comme il le disait simplement, de faire de la peine à quelqu'un. »

Au service de la France en qualité d'officier de marine, il mérita la croix de la Légion d'honneur ; il supporta avec une résignation presque joyeuse l'infirmité de surdité dont Dieu lui envoya l'épreuve, avec quelle confiance il entra dans la Maison de la Bonne Presse ; avec quel entrain il accepta la direction de la Croix des Marins, de quel cœur il l'aima et comme il s'attacha à la faire aimer !

Il partagea sa vie entre son foyer, près de la pieuse compagne qu'il associait à toutes les pensées de son cœur et à tous les actes de sa vie, dans la tendre affection de son frère, M. Emile Ollivier, de l'Académie française, qui était sa fierté, et sa chère Croix des Marins, où il venait chaque semaine s'asseoir modestement aux côtés de son secrétaire de rédaction, M. France, qu'il aimait comme un fils, et auquel il prodiguait la sollicitude et les conseils d'un père, tout près de nous tous qui, dès que notre travail nous donnait un instant de liberté, le consacrons à aller deviser avec lui dans une respectueuse et familière intimité.

J'aurais grand regret d'oublier la grande place que tint dans sa vie l'œuvre de la Fraternité de Notre-Dame de l'Assomption à laquelle il donna régulièrement, de 1893 à 1901, des conférences où il mettait, avec tout son savoir, tout son cœur, toute sa charité, toute sa foi. Il les a réunies en un beau volume, que son frère, M. Emile Ollivier, a tenu à illustrer d'une éloquent préface. Le rêve de notre ami était accompli ! Sa famille était associée à son œuvre. Ce fut d'ailleurs lui qui demanda à son frère de nous envoyer quelques articles, si appréciés de nos lecteurs. M. Ollivier était, de plus, membre zélé du Conseil des Œuvres de Mer.

Il fut un fils aimant et soumis du Pape. Il en fut aussi un fils privilégié. Il ne parlait jamais que les larmes aux yeux de l'accueil si affectueux paternel qu'il reçut de Sa Sainteté, lorsqu'il alla déposer à ses pieds, avec M. Ollivier, le tribut d'une vie commune consacrée à servir Dieu et sa Sainte Eglise.

Peu de temps après, il recevait de Rome un brevet de marquisat pour lui et pour Mme Ollivier.

Dès lors, M. et Mme Ollivier n'eurent plus qu'une pensée : retourner à Rome pour y porter l'hommage de leur fidélité et de leur gratitude. A 83 ans, il fallait se hâter : ils partirent voilà quinze jours, à commencer leur voyage par un pieux pèlerinage à Lourdes, et arrivèrent à Rome où le grand catholique devait trouver la mort à laquelle il était si bien préparé.

A l'honneur suprême, la sollicitude du Salut-Père vint encore le chercher : le pape Pie X lui envoya sa bénédiction apostolique, qu'il tendit paternellement à sa pieuse compagne pour lui donner le courage et la résignation. Il s'éteignit entouré des soins inlassablement dévoués des Petites-Sœurs de l'Assomption, visité et assisté chaque jour de son agone par les RR. PP. de l'Assomption, le supérieur des Barnabites et celui du Sacrament, Mgr Bisletti et plusieurs cardinaux.

Sa mort, dans le rayonnement des promesses éternelles, à Rome, où le Pape lui avait aimablement recommandé de revenir, est la récompense de sa vie de filial dévouement au Saint-Siège.

J. B.

La guerre à la langue française en Alsace-Lorraine

Une ordonnance du gouvernement impérial d'Alsace-Lorraine, parue hier mardi, au Journal Officiel d'Alsace-Lorraine, exclut la langue française des matières de 21 localités situées le long de la frontière franco-allemande, parmi lesquelles Sainte-Marie-aux-Chênes, où toute la population ne parle que français. Par un tour de force extraordinaire, les statisticiens allemands ont établi que la majorité des habitants de ce village lorrain parle allemand ! Les débats des Conseils municipaux de ces 21 localités devront se faire en allemand, bien que les conseillers municipaux ignorent cette langue.

A l'annonce de cette décision, une vive indignation s'est manifestée au sein de la délégation d'Alsace-Lorraine, et, chiffres en main, M. l'abbé Wetterlé a démontré l'erreur des statisticiens.

Les doyens des députés de Lorraine, M. Ditch, et après lui MM. Weber et Zimmmer, ont protesté avec véhémence ; mais le gouvernement a répondu que ses chiffres étaient exacts. La nouvelle ordonnance sera appliquée à partir du 1^{er} juillet.

LA RÉFORME DES TAXES POSTALES

Plus de contraventions mais de fortes surtaxes

En même temps que la réduction des taxes postales, il a été mis en vigueur, à la date du 31^{er} mai, des dispositions nouvelles qui substituent au régime de la contravention l'application de fortes surtaxes pour les objets envoyés à prix réduits et dans lesquels sont insérées des correspondances.

Voici le texte des instructions adressées au personnel des postes :

L'article 50 de la loi de finances du 8 avril 1910 modifie les dispositions suivantes :

« Les envois faits par la poste dans les conditions du tarif réduit, ainsi que les boîtes de valeurs contenant des bijoux ou objets précieux, dans lesquels sont insérées des lettres ou notes ayant le caractère de correspondance ou pouvant se tenir lieu, ou qui portent sur eux-mêmes ou sur les objets qu'ils contiennent des mentions non autorisées, sont considérés, à taxes comme lettres et passibles, en outre, d'une surtaxe fixe de 2 francs. »

Le montant des sommes ainsi dues est perçu sur les destinataires ou, à défaut, recouvré sur les expéditeurs dans les conditions prévues par l'article 2 de la loi du 20 mai 1894.

Sont abrogées toutes les dispositions contraires à celles qui font l'objet du présent article.

Il résulte de cette disposition que les journaux, imprimés, échantillons et papiers d'affaires expédiés en la forme et au tarif de boîtes affranchies à prix réduits, reconnuent contenir des mots, notes ou chiffres autres que ceux autorisés et qui seront considérés au service à partir de la mise en vigueur de la loi de finances, ne devront plus faire l'objet d'un procès-verbal de contravention, mais être simplement taxés comme lettres insuffisamment affranchies et frappées, en outre, d'une taxe fixe de 2 francs.

Ces objets devront, dès lors, être traités comme suit :

A l'arrivée, lesdits objets frappés par le bureau de départ du timbre T seront revêtus de chiffres taxes d'un valeur représentant : 1^{er} le double de l'insuffisance d'affranchissement d'une lettre de même poids ; 2^o de la surtaxe fixe de 2 francs, si le destinataire est décédé, inconnu ou parti à destination d'un pays où les conditions du régime intérieur en rebut. En cas de refus du destinataire, ils seront renvoyés à l'expéditeur, qui devra acquitter le montant de la taxe.

Si, à son tour, l'expéditeur refuse de payer la taxe lors de la présentation par le facteur, il sera convoqué au bureau de poste pour y régler la taxe.

« Les lettres, cartes postales, journaux, imprimés, échantillons et papiers d'affaires expédiés en la forme et au tarif de boîtes affranchies à prix réduits, reconnus contenir des mots, notes ou chiffres autres que ceux autorisés et qui seront considérés au service à partir de la mise en vigueur de la loi de finances, ne devront plus faire l'objet d'un procès-verbal de contravention, mais être simplement taxés comme lettres insuffisamment affranchies et frappées, en outre, d'une taxe fixe de 2 francs. »

Ces objets devront, dès lors, être traités comme suit :

A l'arrivée, lesdits objets frappés par le bureau de départ du timbre T seront revêtus de chiffres taxes d'un valeur représentant : 1^{er} le double de l'insuffisance d'affranchissement d'une lettre de même poids ; 2^o de la surtaxe fixe de 2 francs, si le destinataire est décédé, inconnu ou parti à destination d'un pays où les conditions du régime intérieur en rebut. En cas de refus du destinataire, ils seront renvoyés à l'expéditeur, qui devra acquitter le montant de la taxe.

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France !

Jeu 5 mai — ASCENSION
Vend. 6 mai — St JEAN PORTE-LATINE

PARIS 4 MAI 1910

La journée

A Arras, le ministre public a conclu aujourd'hui à la condamnation de Mgr Williez.

La guerre officielle à la langue française se poursuit en Alsace-Lorraine par l'interdiction de son emploi dans les Conseils municipaux de 21 communes situées à la frontière franco-allemande, et dans plusieurs d'entre elles l'allemand n'est même pas connu.

La température reste froide, ce qui est normal pour la saison. Il a négligé abondamment en Suisse et en Savoie.

Le gouvernement japonais a donné l'ordre aux divisions stationnées à l'ouest du Japon de se tenir constamment prêtes à partir pour la Corée en cas d'insurrection.

On croit que cet ordre est l'avant-coureur d'événements importants.

Le Comité des propriétaires de filatures de coton, réuni hier à Manchester, a décidé d'établir un référendum après des propriétaires sur la question de savoir si le lock-out serait appliqué dans le délai d'un mois, afin d'obliger les ouvriers à accepter la diminution des salaires.

Le paucisement du 8 mai

Le Comité directeur de l'Action libérale populaire invite les Comités locaux, les adhérents et les amis de l'A. L. P. à pavoiser et à illuminer dimanche prochain, 8 mai.

L'information populaire par l'affichage et le tract, 32, boulevard du Temple, Paris, vient de faire passer dans tout Paris une affiche, invitant tous les Français à pavoiser et à illuminer en l'honneur de l'héroïne nationale.

Pèlerinage à Domremy

Le Conseil général des pèlerinages, qui a organisé l'an dernier, avec un plein succès, le premier pèlerinage aux lieux de la naissance et de la mission de Jeanne d'Arc, se prépare un second pour le dimanche 25 mai. On visitera Domremy et Vaucouleurs.

Prix, tous frais compris : chemin de fer, trois repas le 22 mai, logement : 2^e classe, 36 francs ; 3^e classe, 24 francs.

Demande le programme détaillé au secrétariat des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris, VII^e.

NOTRE PROCHAIN FEUILLETON

Nous commencerons dans le numéro portant la date du 21 mai, la publication d'un nouveau feuilleton appelé à un beau succès :

Le Broyeur d'Hommes

Nos lecteurs nous remercieront d'avoir choisi à leur intention cette œuvre si dramatique et si profondément morale due à la plume experte de

Edmond Coz

Auteur populaire de tout de romans familiaux.

« Le Broyeur d'hommes » cherche à s'emparer de la fortune d'un ami. Pour y parvenir, au lieu de tuer le corps, il s'ingénie à tuer l'âme. C'est le côté original de ce livre pathétique.

Veillez pour les soirées printanières une lecture agréable et utile.

Le « Fascinateur »

Organe des projections, de la photographie et des phonographes

Prix d'abonnement : France : Un an, 3 fr. Etranger : 4 fr. Le numéro, 0 fr. 25. Numéro spécimen gratuit MAISON DE LA BONNE PRESSE 8, rue Bayard, Paris